

**EPURATION**

**Document technique  
99009-1-3**

Traitement des eaux pluviales

Document technique 99009-1-3 rev 00

02/09/2021

Etablissement public au service de l'innovation dans le bâtiment, le CSTB, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, exerce quatre activités clés : la recherche, l'expertise, l'évaluation, et la diffusion des connaissances, organisées pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique dans le monde de la construction. Son champ de compétences couvre les produits de construction, les bâtiments et leur intégration dans les quartiers et les villes.

Avec plus de 900 collaborateurs, ses filiales et ses réseaux de partenaires nationaux, européens et internationaux, le groupe CSTB est au service de l'ensemble des parties prenantes de la construction pour faire progresser la qualité et la sécurité des bâtiments.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent document technique, faite sans l'autorisation du CSTB, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Le présent document a été rédigé sur l'initiative et sous la direction du CSTB qui a recueilli le point de vue de l'ensemble des parties intéressées

© CSTB

## HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

N° de révision	Date application	Modifications
00	02/09/2021	Création du document sur la base de l'actualisation de la présentation et de la référence du document  Modifications de fond : Refonte du document technique suite aux changements de la structure du référentiel QB

## TABLE DES MATIERES

1	NORMES .....	4
2	DOMAINE D'APPLICATION .....	4
2.1	Types de produits.....	4
2.2	Domaine d'application .....	4
3	CARACTERISTIQUES CERTIFIEES .....	4
4	METHODES D'ESSAIS .....	5
5	DISPOSITIONS DE MARQUAGE .....	5
6	MODALITES DE SURVEILLANCE .....	5
6.1	Modalités de surveillance par le fabricant .....	5
6.2	Modalités de surveillance par le CSTB chez le fabricant .....	5
6.3	Modalités de surveillance par le CSTB au laboratoire de la marque .....	5

Les exigences et dispositions précisées dans le présent Document Technique seront mises à jour dans le cas de nouveaux composants ou produits.

## 1 NORMES

NF EN 13476-3 : Systèmes de canalisations en plastique pour les branchements et les collecteurs d'assainissements sans pression enterrés – Systèmes de canalisations à parois structurées en poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U), polypropylène (PP) et polyéthylène (PE) – Partie 3 : spécifications pour les tubes et raccords avec une surface interne lisse et une surface externe profilée et le système, de Type B.

NF EN 13598-2 : Systèmes de canalisations en plastique pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression – Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U), polypropylène (PP) et polyéthylène (PE) – Partie 2 : spécifications relatives aux regards et aux boîtes d'inspection et de branchement.

NF EN ISO 3126 : Systèmes de canalisations en plastiques - Composants en plastiques - Détermination des dimensions.

NF EN ISO 527-2 : Plastiques – Détermination des propriétés en traction – Partie 2 : conditions d'essai des plastiques par moulage et extrusion.

## 2 DOMAINE D'APPLICATION

### 2.1 Types de produits

Procédés de traitement des eaux pluviales.

### 2.2 Domaine d'application

Les procédés de traitement des eaux pluviales sont conçus pour permettre la décantation des Matières en Suspension (MES) et le stockage des boues produites sous une grille anti-remobilisation.

Les différents procédés de traitement des eaux pluviales sont destinés à la rétention des matières en suspension et flottants véhiculés exclusivement par les eaux pluviales vers :

- Un ouvrage de stockage afin d'en faciliter l'exploitation,
- Le milieu superficiel ou un réseau d'assainissement afin de réduire les charges polluantes rejetées.

## 3 CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les caractéristiques répertoriées dans le tableau ci-dessous seront conformes aux spécifications indiquées dans les Avis Techniques correspondants.

Caractéristiques de mise en œuvre :

- ✓ Caractéristiques dimensionnelles\*
- ✓ Caractéristiques mécaniques\*

Caractéristiques fonctionnelles :

- ✓ Etanchéité\*

\* : Les valeurs des caractéristiques certifiées sont définies dans les Avis Technique.

## 4 METHODES D'ESSAIS

Les conditions de vérification par le CSTB des caractéristiques certifiées sont référencées dans les tableaux ci-après.

Ces conditions de vérification peuvent être complétées de dispositions particulières indiquées dans les Avis Techniques.

Caractéristiques certifiées	Norme d'essai
Caractéristiques dimensionnelles	NF EN ISO 3126
Caractéristiques mécaniques	NF EN ISO 527-2
Etanchéité	NF EN 13476-3 NF EN 13598-2

## 5 DISPOSITIONS DE MARQUAGE

- Dénomination commerciale et/ou référence commerciale
- Élément de traçabilité comportant au minimum la période de fabrication (minimum jour/mois/année, en chiffres ou en codes)
- Logo de la Marque
- Numéro du certificat (titulaire/usine dernière partie de la référence de l'ATec, avec ou sans la version de l'ATec)
- Identification de la matière

Le choix des moyens de marquage est laissé à l'initiative du titulaire/demandeur. Le marquage des tubes doit être effectué de façon apparente et indélébile, lisible à l'œil nu.

## 6 MODALITES DE SURVEILLANCE

### 6.1 Modalités de surveillance par le fabricant

Le plan de contrôle mis en place doit permettre d'assurer la conformité des produits aux spécifications de l'Avis Technique et de ce référentiel. En conséquence, le demandeur/titulaire doit procéder ou faire procéder aux essais spécifiés avec des fréquences définies dans le plan de contrôle, certains essais pouvant être considérés comme des essais « types » (pour la mise en place de nouveaux équipements ou utilisation de nouvelle formulation par exemple).

### 6.2 Modalités de surveillance par le CSTB chez le fabricant

Les conditions de vérification par le CSTB chez le fabricant, des caractéristiques certifiées sont définies dans les Avis Techniques.

### 6.3 Modalités de surveillance par le CSTB au laboratoire de la marque

Les conditions de vérification par le CSTB au laboratoire de la marque, des caractéristiques certifiées sont référencées dans le tableau ci-après.

Ces conditions de vérification peuvent être complétées de dispositions particulières indiquées dans les Avis Techniques.

Mesure ou essai	Essai au laboratoire de la marque
Contrôle dimensionnel	1 essai